

RECOMMANDATION

Conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Objet : Les modifications du périmètre de INSIS

La direction du CNRS a procédé à la modification du périmètre de l'institut INSIS en décidant de rattacher les thématiques Signal-Image-Automatique-Robotique au seul institut INS2I. Ces modifications ont été décidées sans informer ou consulter le CSI de l'INSIS.

Le CSI de l'INSIS désapprouve la procédure employée par la direction du CNRS. En sa qualité de représentant des personnels de l'INSIS, il déplore de ne pas avoir été traité comme un interlocuteur naturel lors de cette réflexion.

La décision va à l'encontre de la réflexion engagée par la communauté des chercheurs INSIS et tout particulièrement par le CSI. Le CSI rappelle que les thématiques Signal-Image-Automatique-Robotique sont essentielles pour l'étude et la maîtrise des systèmes en sciences de l'ingénierie, et que leur place au sein de l'INSIS s'avère à ce titre totalement justifiée.

Le CSI demande à la direction du CNRS de prendre les décisions nécessaires pour garantir que les interactions entre les instituts INSIS et INS2I soient suffisamment riches pour que le choix effectué n'ait pas de conséquence regrettable pour la politique scientifique, les laboratoires et les personnels concernés. Le CSI demande à être associé aux décisions sur la politique scientifique menée par le CNRS et l'INS2I concernant les thématiques Signal-Image-Automatique-Robotique.

Motion adoptée le 20 septembre 2011

20 votants

Vote : 20 pour

Mme Anne-Sophie BONNET- BEN DHIA
Présidente du CSI

Destinataire(s) :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- M. Joël BERTRAND, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil scientifique du CNRS
- Mme. Claudine SCHMIDT-LAINE, Directrice de l'INSIS,
- M. Philippe BAPTISTE, Directeur de l'INS2I